

Analyses 2015



**Les chrétiens doivent s'engager
pour la solidarité (internationale)**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Les chrétiens doivent s'engager pour la solidarité (internationale)

La solidarité serait-elle une manière pour les chrétiens de vivre et d'exprimer leur foi¹ ? Après avoir fait un détour par le concept de diaconie, nous reviendrons sur la mission d'organisations, comme Justice et Paix, pour une solidarité internationale : partir du vécu, montrer qu'il existe un lien, voire une responsabilité envers les populations du Sud de la planète et enfin développer, de manière collective, des pistes d'action citoyennes, respectueuses de toutes les voix.

Qu'est-ce que la diaconie ? Mal compris, ce mot fait parfois peur hors des milieux chrétiens. Pourtant, il désigne "l'activité de service aux personnes" et montre "une autre manière de vivre les rapports humains à l'opposé de la violence et de la domination"². On le voit, face à la logique de domination et de compétition dénoncée par tous les défenseurs des Droits humains, la diaconie est en fait le mot qui dit les engagements solidaires des chrétiens. Aux rencontres de Beauraing (voir encadré), Alain Thomasset la décrit justement comme "une invitation à une conversion du regard pour vivre des relations humaines fraternelles (...)"³. Il place donc le lien avec l'Autre au centre de ce concept. Serge Maucq⁴ fait un pas de plus. Pour lui, la foi ne peut se résumer à la "vie privée", elle concerne le vivre-ensemble. Place donc serait faite à l'exercice de la citoyenneté... et donc à l'engagement de type politique ?

Rencontre "Pour une dynamique de la diaconie". Beauraing, 17 et 18 octobre 2014

L'Évêché de Namur a souhaité faire de 2014-2015 l'année de la diaconie. À cette occasion, deux journées de travail ont réuni doyens du diocèse, prêtres, diacres ainsi que représentants d'institutions qui soutiennent les personnes démunies, en Belgique ou dans les pays du Sud... comme ATD ¼ Monde, Caritas Secours, Entraide et Fraternité. Les membres volontaires de Justice et Paix à Namur étaient également présents à cette rencontre. L'occasion de témoigner du sens de leur engagement.

Le lien avec l'Autre, au loin ?

D'engagement politique, il est question dans le texte d'Église fondateur de notre organisation: Gaudium et Spes⁵ dit en effet (n° 9) la conviction que "le genre humain peut et doit non seulement renforcer sans cesse sa maîtrise sur la création, mais qu'il peut et doit en outre instituer un ordre politique, social et économique qui soit toujours plus au service de l'homme, et qui permette à chacun, à chaque groupe, d'affirmer sa dignité propre et de la développer". Le texte Populorum Progressio⁶, toujours d'une grande actualité, prend clairement position pour une vision globale, qui fasse le lien entre nos pays occidentaux et les pays du Sud (anciennement appelés du "tiers-monde"). Dans son introduction, "La question sociale est aujourd'hui mondiale", il adresse "un appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité" (n° 5). Ce texte nous rappelle donc à quel point nous avons un lien, voire une responsabilité avec "l'étranger", loin de nous.

Issue de l'Église catholique, Justice et Paix ancre sa mission dans des convictions de justice, de paix et de développement des peuples.

En 1965, les quelque 2300 évêques du monde rassemblés au Concile Vatican II déclarent souhaiter "la création d'un organisme de l'Église universelle, chargé d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations" (Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps 'Gaudium et Spes', n° 90). Répondant à ce désir, le pape Paul VI crée en 1967 la Commission pontificale Justitia et Pax.

Partir des réalités vécues par les Hommes

Invitée à participer à la rencontre RivEspérance⁷ en octobre 2014, notre organisation a saisi l'occasion pour inviter les associations Caritas et Entraide et Fraternité à témoigner ensemble de nos rôles complémentaires dans le domaine de la solidarité internationale : l'aide humanitaire, l'éducation et le plaidoyer politique. Cet évènement, organisé par des chrétiens mais ouvert à toute personne de "bonne volonté", a rassemblé plus de 3000 personnes autour du thème "Dépasser la peur, oser l'espérance". Nous avons considéré que cet évènement grand public était l'occasion de faire connaître notre travail et d'impulser une réflexion sur le rôle des citoyens belges dans la solidarité internationale. Notre atelier, à l'image de nos organisations, se voulait un moment privilégiant l'échange autour de réalités concrètes, vécues par des Hommes dans différents continents. Nous avons fait le choix de partir d'une situation vécue par des milliers de personnes dans le monde : celle des paysans dépourvus de terre pour travailler ou dont les conditions de vie sont difficiles.

Pour Justice et Paix, la question qui se cache derrière cette problématique est une question d'ordre non seulement économique, social et géostratégique, mais aussi éthique: que fait-on de la terre ? L'accès à la terre est un droit clairement mentionné dans le Droit international puisque, entre autres, l'article 1er du Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) dit que "(...) En aucun cas, un peuple ne pourra être privé de ses propres moyens de subsistance".

La terre produit assez pour nourrir ses habitants. Pourtant, aujourd'hui encore, 805 millions de gens souffrent de faim chronique⁸. Comment cela se fait-il ? Ce qui est en jeu ici c'est le choix que l'on fait : à quoi va être destinée la terre ? Et quelles vont être les conséquences de ce choix sur les populations locales ? Paradoxalement, un des éléments qui a conduit de nombreuses populations du Sud à s'appauvrir encore plus a été la richesse de ses sous-sols ! C'est la raison pour laquelle notre association s'est clairement positionnée pour une bonne gestion des ressources naturelles, dont les ressources minières. Notre démarche ascendante d'éducation permanente nous conduit à accorder de l'importance non seulement à l'observation de ces situations et à leurs causes, mais aussi à la construction d'alternatives et de pistes d'action citoyennes. À la base de ce désir citoyen de s'engager pour la solidarité, (qui peut se créer à différents niveaux et de différentes manières), il y a le lien humain : entre le creuseur congolais à l'Est de la RD.Congo (par exemple), et moi... la distance n'est finalement pas si grande puisque mon GSM contient entre autres du coltan, un minerai dont on estime qu'autour de 80% des réserves mondiales se trouvent dans cette région. L'exploitation des matières premières questionne notre modèle de développement et donc nos modes de vie.

Autre moment de rencontre au sein de RivEspérance, autre thème de préoccupation de Justice et Paix : la lutte contre l'impunité et la réconciliation. C'est avec beaucoup de modestie et de respect que Valérie Rosoux⁹ et Laurien Ntezimana¹⁰, deux interlocuteurs bien connus de notre

organisation, ont partagé leur approche du vivre-ensemble au lendemain d'un conflit. À partir du cas complexe du post-génocide rwandais, ils ont mis en évidence l'une la nécessité d'entendre (et de prendre en considération) toutes les voix (bien sûr celles des victimes, mais aussi celles des bourreaux); l'autre d'entrer dans une logique de dialogue plutôt que de violence (photo).

Dans notre société belge qui vit dans une relative paix sociale, nous avons tendance à partir du précepte : "il faut se réconcilier". Face à nos concitoyens, de la diaspora d'Afrique des Grands Lacs, par exemple, cette règle de conduite peut être perçue comme une intrusion. De bonne volonté et idéaliste, sans doute, ce genre de positionnement peut conduire à de l'amertume pour ceux qui sont concernés, les victimes des crimes de masse, plus particulièrement. À nos yeux, un geste de solidarité consiste à respecter le temps nécessaire à construire des pistes viables. Or, qui dit pistes viables dit correspondance avec le vécu des personnes concernées et donc mise en place d'outils de partage et de construction communes. À titre d'exemple, l'association d'éducation permanente Pax Christi Wallonie-Bruxelles a mis en place, en 2009, un groupe de travail rassemblant des membres des diasporas de la RD.Congo, du Burundi et du Rwanda, ainsi que des représentants d'autres associations. Après s'être penchée sur les difficultés et/ou facilités rencontrées par les membres des Diasporas lors de leur insertion dans la société belge et dans leurs relations entre diasporas, elle étudie les enjeux liés à la construction des identités, et a décidé d'approfondir le dialogue entre les diasporas rwandaises présentes en Belgique¹¹.

Nous avons parfois l'occasion d'entendre le scepticisme, voire le découragement auquel certains de nos concitoyens se trouvent confrontés. Il est vrai que nous sommes dans un climat économique et politique que certains qualifient de morose et qui semble laisser peu de place à la solidarité internationale. Le repli identitaire causé par la peur du terrorisme, par exemple, ou les mesures budgétaires imposées aux secteurs de l'éducation permanente et au développement sont certes des difficultés qui pourraient limiter notre pouvoir d'action. Mais, dans les rencontres citoyennes auxquelles nous participons, nous entendons aussi à quel point la crise économique a eu ceci de bénéfique qu'elle a permis le développement d'une vision globale sur les causes structurelles des situations d'injustice et de violence vécues ici et là-bas; en Belgique et dans le reste du monde.

Axelle Fischer,
Mars 2015.

-
1. Nous empruntons cette phrase à Michel Molitor, président d'Entraide et Fraternité qui, à l'occasion du 50ème anniversaire de cette ONG catholique de développement, retrace l'évolution de la mobilisation de la communauté catholique.
 2. "Pourquoi parler de "diaconie" de l'Église ?", Alain Thomasset. Rencontres de Beauraing, octobre 2014
 3. Idem.
 4. "Foi et politique : un couple mal assorti ?", Serge Maucq, Rencontres de Beauraing, octobre 2014
 5. Constitution pastorale Gaudium et Spes, 1965 : http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html
 6. Lettre encyclique Populorum Progressio, 1967 : http://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html
 7. Pour en savoir plus : <http://www.rivesperance.be/>
 8. <http://www.fao.org/about/what-we-do/so1/fr/>
 9. Professeur de négociation internationale à l'Université Catholique de Louvain
 10. Théologien et philosophe rwandais. Fondateur de l'Association Modeste et Innocent
 11. Pour en savoir plus : <http://paxchristiwb.be/collaborateurs/groupes-de-travail/commissions/>